

MATERNELLE DU CENTRE : RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Monsieur RAVERDEL, Adjoint au Maire, rappelle à l'Assemblée qu'elle avait décidé la réalisation de travaux concernant la réfection de l'école maternelle du Centre ainsi que l'adjonction d'une salle de repos et d'une salle de jeux pour un montant T.T.C. de 1 057 972 Frs, y compris honoraires d'architecte.

Il précise que les inscriptions nécessaires avaient été faites au budget supplémentaire 1980 et au budget primitif 1981.

Suite à l'ouverture des plis d'appel d'offres ayant eu lieu le 22 Juin 1981, le montant de travaux des entreprises les moins disantes s'élevait à 1 551 503 F, soit 46 % d'augmentation par rapport au coût des travaux de l'école primaire du Centre, réalisée il y a un an et demi. En conséquence, l'appel d'offres a été déclaré infructueux, ce qui a amené la Commission des travaux à demander aux entreprises les moins disantes de faire de nouvelles propositions. Le Conseil Municipal se réunira le 15 Juillet pour en débattre.